

Le peuple souverain se lève



contre la gestion arbitraire
de la pandémie !

La loi Covid-19 prolonge l'état d'urgence jusqu'en décembre 2021 et autorise la vaccination génétique après une procédure d'approbation accélérée.

La collecte de signatures a commencé.
Pour commander des feuilles de signatures,
envoyer un e-mail à l'adresse promo@verfassungsfreunde.ch.



PAS D'EXTENSION DE
LA LOI D'URGENCE

referendum-droit-urgence.ch



Dix raisons pour lesquelles la loi Covid-19 porte atteinte à la démocratie

- 1. La loi Covid-19 est superflue. Le Conseil fédéral pourrait très bien s'en passer.**
Il dispose déjà de tous les outils nécessaires pour faire face à une hypothétique résurgence de la pandémie.
- 2. Il deviendrait possible de rendre obligatoire la vaccination avec un vaccin génétique insuffisamment testé.**
Des médicaments et des vaccins pourraient être approuvés dans le cadre d'une procédure accélérée. Cela ouvrirait la porte à des vaccinations génétiques obligatoires dont les effets à long terme sont inconnus. La tragique histoire du Thalidomide pourrait se répéter pour les générations à venir.
- 3. Pas d'argent du contribuable pour faire de la propagande.**
La loi Covid-19 prévoit des subventions pour les médias. Les principaux bénéficiaires seraient ceux qui sèment la peur, par exemple en diffusant systématiquement le nombre de cas sans mentionner le nombre exponentiel des tests.
- 4. Les prévisions alarmistes se sont révélées fausses.**
Les véritables problèmes sociaux ne sont pas dus à la surmortalité mais aux conséquences néfastes du confinement et des mesures contraignantes telles que l'obligation de porter le masque et la mise en quarantaine.
- 5. Il n'y a pas d'épidémie nécessitant une extension du droit d'urgence.**
En réalité, la pandémie est déjà terminée. Seule l'augmentation du nombre de tests et, par conséquent, de « cas » continue à donner l'illusion de son existence.
- 6. Le Conseil fédéral s'arroge des pouvoirs extraordinaires qui n'ont pas lieu d'être.**
La loi Covid-19 marque une nouvelle phase dans la gestion de la crise : il s'agit de faire face par l'endettement aux dommages qu'ont causés les mesures du Conseil fédéral. Les banques et les grandes entreprises en bénéficieraient avant tout.
- 7. Les mesures contre la pandémie ne doivent pas pouvoir être prolongées et étendues sans examen.**
Sans enquête parlementaire ni débat public, les mesures urgentes ne doivent pas être élevées au rang de loi.
- 8. La légitimation rétroactive des mesures est inadmissible.**
Les mesures prises dans une « situation extraordinaire » doivent rester extraordinaires.
- 9. La gestion des crises contre l'avis du peuple ne fonctionne pas en Suisse.**
Les situations difficiles ne peuvent être maîtrisées que par la coopération entre le gouvernement et le peuple.
- 10. La loi fédérale urgente est un affront au peuple souverain.**
Le Conseil fédéral tente, sans nécessité, d'accroître son pouvoir aux dépens du peuple.

Notre but: Nous voulons un référendum rapide et efficace.
Commandez maintenant les feuilles de signatures
sur promo@verfassungsfreunde.ch

Comité d'action :



FREUNDE DER VERFASSUNG
AMIS DE LA CONSTITUTION
AMICI DELLA COSTITUZIONE
AMITGS DALLA COSTITUZIONI

Soutenir la campagne :

- avec un don : IBAN CH27 0900 00000 1553 2003 7
Amis de la Constitution, 3000 Berne
- avec une inscription sur www.verfassungsfreunde.ch

Possibilité de devenir membre de l'association « Les amis de la constitution » : www.amis-de-la-constitution.ch